

Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques auprès de la clientèle référée au guichet d'accès et d'investigation en oncologie digestive pour un cancer gastrique

SI-OC-INF-0157

Référence à un protocole :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <u>SI-PROTCOLE-083</u> Protocole de prise en charge optimale des patients référés au guichet d'accès et d'investigation en oncologie digestive.
Référence à une activité réservée :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance
Champ d'application de l'OC :	Interne <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne et externe <input checked="" type="checkbox"/>

SITUATION CLINIQUE VISÉE PAR L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Prise en charge optimale de l'investigation chez un(e) patient(e) atteint d'un cancer gastrique.

PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S)

Infirmier(ière)s clinicien(ienne)s du guichet d'accès et d'investigation en oncologie digestive du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

INDICATION(S)

Tout patient âgé(e) de 18 ans et plus qui est référé au service de la chirurgie digestive du CHUM et :

- Pour lequel une demande de consultation a été faite, par un(e) médecin ou un(e) infirmier(ière) praticien(ne) spécialisé(e) (IPS), en lien avec un cancer gastrique ;
- Ayant un diagnostic de cancer confirmé.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Assurer une prise en charge optimale du patient dans le guichet d'accès et d'investigation en oncologie digestive ;
- Améliorer le processus de prise en charge et diminuer ainsi les délais d'attente dans les examens et les tests diagnostiques invasifs nécessaires ;
- Collaborer à l'évaluation globale du patient (condition physique et mentale, tests diagnostiques réalisés) pour établir un diagnostic et un plan de traitement dans un délai optimal.

CONDITION(S) D'INITIATION

Idem à indications.

CONTRE-INDICATIONS

- Suspicion d'allergie à l'iode ou au gadolinium ;
- Insuffisance rénale avec clairance de la créatinine $< 60 \text{ ml/h/1.73m}^2$.

L'allergie sévère à l'iode ou au gadolinium et l'insuffisance rénale avec clairance de la créatinine $< 60 \text{ ml/h}/1.73\text{m}^2$ ne s'appliquent qu'aux examens d'imagerie et ne sont pas des contre-indications absolues.

Si le patient présente l'une ou l'autre de ces contre-indications, valider la conduite à tenir avec le médecin qui émettra alors une ordonnance individuelle.

PRÉCAUTIONS

Non applicable.

IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR AUTORISÉ RÉPONDANT

Médecin de garde en oncologie digestive.

PROCÉDURE

L'infirmière clinicienne du guichet d'accès et d'investigation en oncologie digestive :

- Identifie les bilans sanguins et les examens manquants selon les indications ci-dessous ;

Bilans sanguins
<ul style="list-style-type: none">• Demander le bilan sanguin suivant sur une requête d'analyse sanguine si absent au dossier ou si prélèvement date de plus de 6 mois:<ul style="list-style-type: none">○ Chromogranine A si tumeur neuroendocrine (TNE).
Imageries
<ul style="list-style-type: none">• Vérifier la date des dernières imageries ;• Si les dernières imageries sont > 8 semaines, demander les imageries suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ CT scan abdo-pelvien C+ ;○ Scan thorax C+.

LIMITES OU SITUATIONS POUR LESQUELLES UNE CONSULTATION AVEC LE PRESCRIPTEUR AUTORISÉ EST OBLIGATOIRE

Voir section contre-indications ci-haut.

RÉFÉRENCES

Concepteurs :	
Dr Rasmy Loungnarath	Chirurgien digestif au CHUM, Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM
Shana Bissonnette	Infirmière clinicienne en pratique avancée – trajectoire chirurgicale, Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Josiane Niyonkuru	Infirmière clinicienne au guichet d'accès et d'investigation en oncologie digestive, Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Collaborateurs :	
Sarah Al-Ameri	Coordinatrice Fluidité des trajectoires réseau, Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM

Léna Levesque	Chef de service Suivi systématique de clientèles et guichets d'accès et d'investigation, Direction de la coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Barbara Dagenais	Infirmière clinicienne en pratique avancée – Trajectoire DCAF, Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Date de la mise en vigueur :	2024-02-26
Date de la révision :	Inscrire la date

APPROUVÉ PAR

Richard Ratelle

Richard Ratelle

Chef du Service de chirurgie digestive

2024-01-25

Date

Liza O'Doherty

Liza O'Doherty

Directrice adjointe à la Direction des soins infirmiers
et présidente du comité des activités interprofessionnelles

2024-01-30

Date

Jean Morin

Jean Morin

Chef du département de pharmacie

2024-02-26

Date

Dre Pascale Audet

Dre Pascale Audet

Présidente du comité exécutif du Conseil des médecins,
dentistes et pharmaciens

31-2-2023

Date



© CHUM tous droits réservés

